

Démarche d'évaluation

Learn'in Auvergne

À destination des porteurs de projet

Propos liminaires.....	2
Approche de l'équipe Learn'in Auvergne.....	2
Préparation du dispositif d'évaluation.....	3
1. Définir ce que vous souhaitez évaluer.....	3
2. Respecter les critères éthiques.....	4
3. Recueillir des informations sur le point de départ.....	5
4. Recueillir des données à l'issue de la formation et/ou après immersion professionnelle	6
5. Analyser les données et interpréter les résultats.....	6
6. Valoriser, disséminer, publier.....	6
Quelques termes-clés	7
Bibliographie.....	9

Propos liminaires

Dans le cadre de l'accompagnement de vos projets d'innovation pédagogique et numérique, l'équipe Learn'in Auvergne (LIA) se propose de vous soutenir dans la conception d'un **dispositif d'évaluation**.

En effet, vous vous demandez peut-être :

- « Comment être sûr que mon projet a des effets bénéfiques pour les étudiants ? »
- « Qu'entendons-nous par *évaluation*— évaluation de **l'apprentissage** des étudiants, évaluation des **méthodes d'enseignement**, évaluation de la **transformation des pratiques** enseignantes ou encore évaluation de **l'efficacité** du projet ? »

Cette fiche peut vous apporter des informations sur les dispositifs d'évaluation que vous pouvez mettre en place dans le cadre de votre projet mais aussi sur la manière dont l'équipe LIA peut vous accompagner dans la conception de ces dispositifs d'évaluation.

L'évaluation du projet dans son ensemble ne correspond pas nécessairement à l'évaluation **d'un aspect du projet** dans le cadre d'une **recherche ciblée sur un ou plusieurs indicateurs**. Le porteur de projet et l'équipe LIA clarifient donc en amont ce qui sera évalué. Cette clarification porte aussi sur la manière dont les parties-prenantes valoriseront les résultats de l'innovation pédagogique et numérique (dissémination des résultats, communication scientifique, etc.).

Approche de l'équipe Learn'in Auvergne

L'équipe LIA conçoit l'évaluation comme **un outil d'amélioration continue** afin d'accompagner le développement professionnel des enseignants.

Pour l'équipe LIA, il n'existe pas une seule manière *objective* d'évaluer un enseignement mais au contraire une multiplicité possible *d'évaluations subjectives* et *contextualisées* qui permettent de rendre compte de la complexité du contexte (et des objectifs des parties-prenantes). Nous privilégions donc une approche intégrative qui s'appuie sur la triangulation des sources et l'implication des enseignants (et des autres parties-prenantes) dans la démarche.

La finalité principale de l'évaluation des projets LIA est **formative** et doit permettre au porteur de projet d'améliorer les modalités de son enseignement. Les résultats de l'évaluation LIA n'ont donc pas vocation à servir des fins administratives mais peuvent être diffusés pour informer la communauté enseignante sur l'efficacité de la transformation pédagogique et numérique et sur les conditions de sa réussite dans le contexte UC2A. Communiquer les résultats aux participants de la recherche (étudiants et parties-prenantes) permet aussi de les inclure dans cette démarche d'amélioration continue.

Les objectifs de l'évaluation sont directement liés à un ou des objectifs du projet. Les critères qui sont utilisés pour se prononcer sur l'efficacité de la transformation pédagogique et numérique sont donc en accord avec les objectifs du projet. Dans un souci d'efficacité, une attention particulière est portée à la **validité, lisibilité et rapidité** des résultats.

Préparation du dispositif d'évaluation

1. Définir ce que vous souhaitez évaluer

En fonction des objectifs du projet, vous devez choisir ce que vous souhaitez évaluer (objectif de l'évaluation). Les indicateurs et l'approche choisie (quanti, quali, mixte) découlent alors de cet objectif.

Exemple

Projet 1 : Mise en place d'une pédagogie active en cours magistral (CM) : micro-débat et sondage.

Objectif 1 : Accroître l'engagement des étudiants en CM.

Indicateur 1 : Niveau perçu de participation des étudiants en cours.

Choix d'une approche mixte :

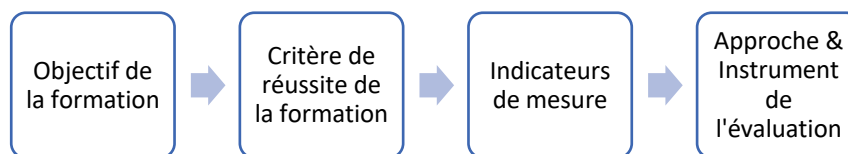
- **Approche quantitative** pour mesurer la participation perçue.

Instrument : Questionnaire de participation à destination des étudiants.

- **Approche qualitative** pour comprendre les facteurs qui ont contribué positivement ou négativement à l'engagement des étudiants en CM.

Instrument : Protocole de *focus group*

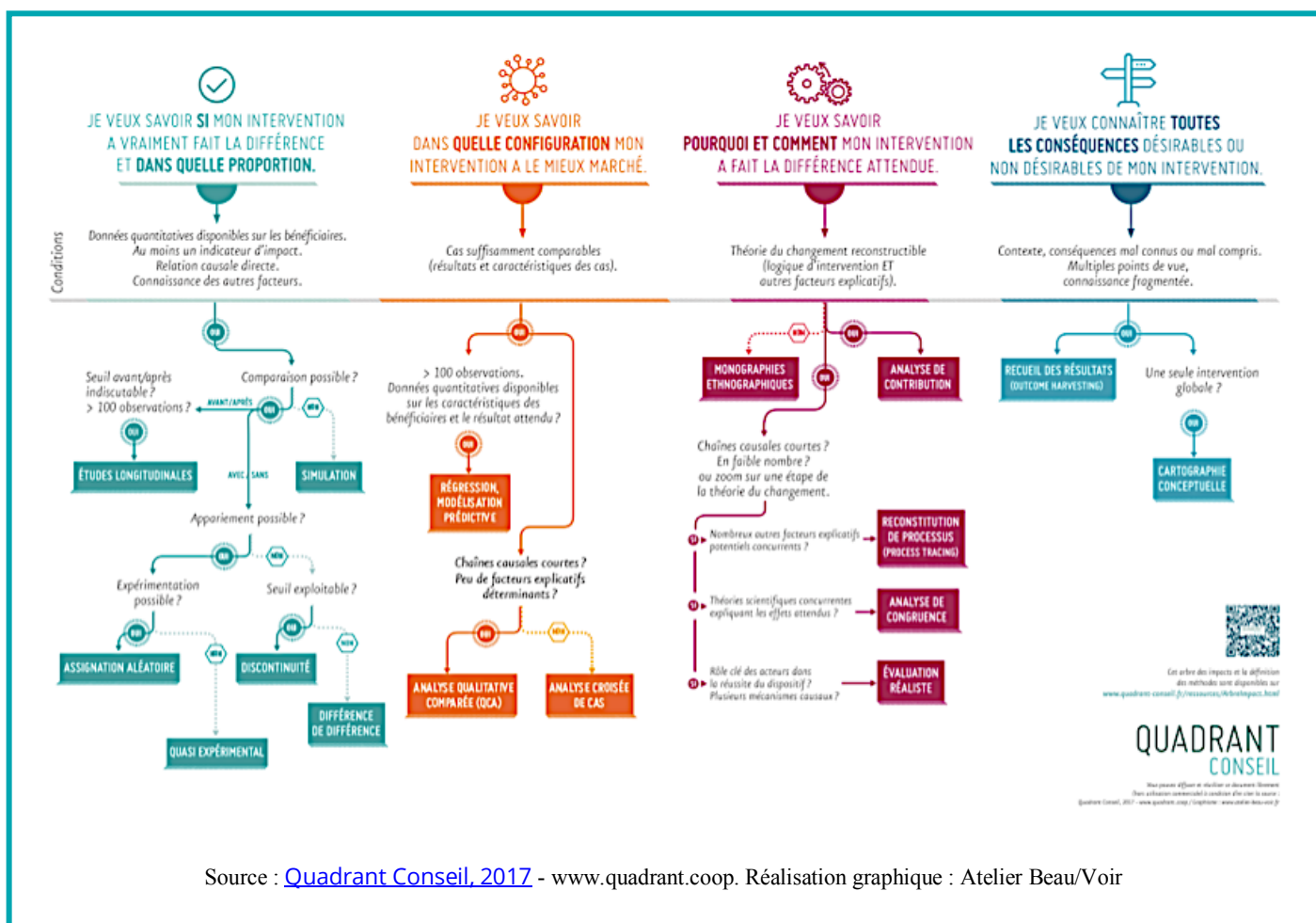
Lors de la conception du dispositif d'évaluation, il convient **d'aligner le dispositif sur les objectifs de la formation concernée par le projet**. L'alignement méthodologique est en effet nécessaire à la validité des résultats.



Exemple

Objectif de la formation (ex : défini en termes de compétences numériques) → **Critère** (ex : capacité à utiliser un outil numérique) → **Indicateur de mesure** (ex : perception de compétence des étudiants vis-à-vis de l'outil numérique— sur une échelle de 1 à 5) → **Approche** (ex : quanti) **et instrument de l'évaluation** (ex : questionnaire).

L'arbre logique ci-joint vous permet d'envisager plusieurs protocoles de recherche selon les objectifs de l'évaluation.



Afin d'asseoir la crédibilité de votre protocole d'évaluation et de limiter les biais de conception, vous pouvez déclarer votre protocole d'analyse sur le site suivant : <https://cos.io/prereg/>

2. Respecter les critères éthiques

La participation à un dispositif de recherche se fait sur la base du **volontariat** tout en assurant l'**anonymat** des participants. Si vous prévoyez de collecter des données via un questionnaire d'enquête ou un protocole d'entretien afin d'évaluer les effets de vos pratiques pédagogiques, **il n'est pas nécessaire** de demander l'avis d'un **Comité de Protection des Personnes (CPP)** (Rat et al., 2017).

En revanche, il est conseillé de demander l'avis du **Comité d'Éthique de la Recherche (CER) IRB-UCA** (procédure en cours de développement, dans le cadre de la Commission Ethique et Déontologie de l'UCA) qui pourra rendre un avis éthique sur votre projet de recherche, voire vous délivrer un numéro IRB (Institutional Review Board) pour vos futures publications. Le CER IRB-UCA veille à protéger l'intégrité, la dignité et la vie privée des participants à la recherche. Il vous sera demandé de fournir :

- Le titre complet de votre recherche
- L'hypothèse principale de la recherche et ses objectifs
- Une description détaillée de la méthode utilisée.

3. Recueillir des informations sur le point de départ

Vous pouvez commencer par faire l'inventaire des informations dont vous pouvez disposer en T0, c'est-à-dire avant le démarrage du projet, et qui serviront de base pour votre évaluation.

Exemple

Projet 1 : Mise en place d'une pédagogie active en cours magistral (CM) : micro-débat et sondage.

Objectif 1 : Accroître l'engagement des étudiants en CM.

Indicateur 1 : Niveau perçu de participation des étudiants en cours.

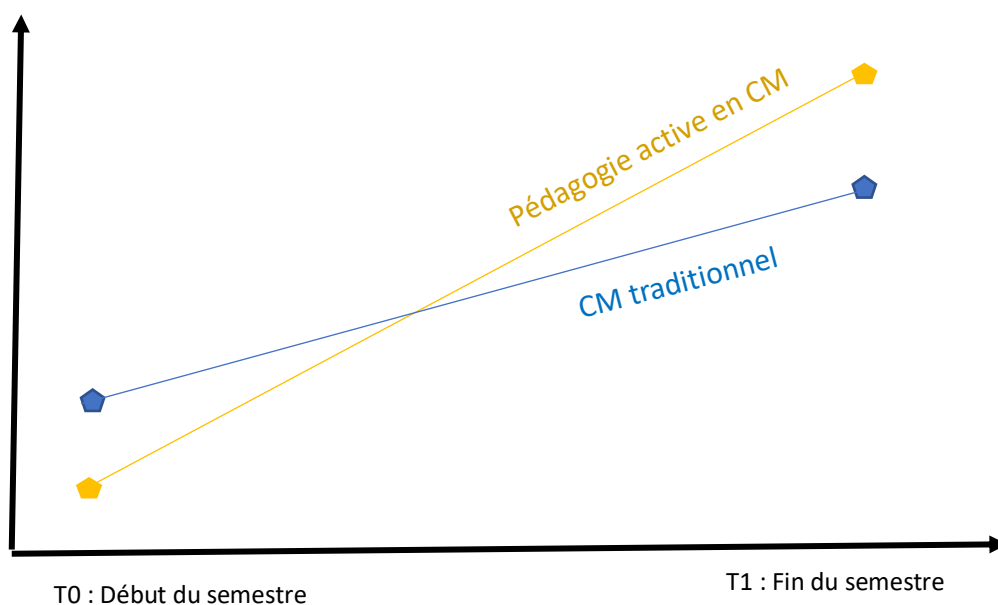
Approche quantitative pour mesurer la participation perçue.

Instrument : Questionnaire de participation à destination des étudiants en début et fin de semestre.

- **Deux cohortes** : Promotion 2017 et Promotion 2018
- **Deux temps de mesure pour chaque cohorte** : début du semestre (oct. 2017 ou 2018) et fin de semestre (janv. 2017 ou 2018)

Le protocole présenté dans l'exemple ci-dessus vous permet de comparer l'évolution de l'engagement sur les deux années en utilisant à titre illustratif la méthode *Différence-de-différence* représentée ci-dessous (si les cohortes et le contexte sont comparables).

Niveau moyen de participation perçue



Note : En bleu : Promotion 2017. En jaune : Promotion 2018

Avec la méthode *Différence-de-différence*, vous pouvez mesurer l'effet moyen de la pédagogie active par rapport à la pédagogie traditionnelle en tenant compte de l'évolution du niveau d'engagement au cours du semestre. Cette méthode suppose néanmoins que les cohortes et le contexte soient comparables, ce qui n'est pas toujours réaliste.

Dans une approche mixte, l'organisation d'un *focus group* avec les étudiants après analyse des résultats quantitatifs peut permettre de comprendre les conditions favorables ou défavorables à l'engagement des participants en CM.

4. Recueillir des données à l'issue de la formation et/ou après immersion professionnelle

Les données collectées en T1 (à l'issue du semestre ou du projet) permettent de mesurer les effets du projet, voire d'expliquer les conditions de sa réussite.

Dans une démarche d'amélioration continue, une évaluation après une période de stage ou de travail effectif peut permettre de prendre du recul sur l'efficacité et la pertinence de la formation. Par exemple, la transformation pédagogique sera jugée utile si, en l'absence de perturbations autres que celles induites par le projet, les étudiants ont développé leurs compétences de manière plus efficace qu'avec une pédagogie traditionnelle.

Exemple

Questions qui peuvent être posées aux étudiants à l'issue d'une immersion professionnelle (inspiré de Centre Inffo, s. d., p. 672) :

- Appliquez-vous les connaissances acquises en formation ?
- Rencontrez-vous des difficultés dans la mise en œuvre de ces acquis ?
- Quels sont, avec le recul de la pratique, les éléments les plus utiles dans la formation ?
- Quels sont les manques ou les prolongements nécessaires ?
- Est-ce que la formation vous a permis d'être performant individuellement ?
- Est-ce que la formation vous a permis de contribuer à la performance de l'équipe ?

5. Analyser les données et interpréter les résultats

L'analyse des données et l'interprétation des résultats doivent se faire **avec rigueur** afin de ne pas tirer de conclusions abusives au détriment de la crédibilité de l'étude. L'enregistrement de votre protocole de recherche (<https://cos.io/prereg/>) et l'obtention d'un avis favorable du CER-UCA seront des atouts majeurs pour la crédibilité de vos résultats.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'une **évaluation ciblée** sur un ou plusieurs indicateurs peut être privilégiée selon les critères de **validité, lisibilité et rapidité** mis en avant par l'équipe LIA. Une étude ciblée peut en effet fournir des résultats intéressants pour la communauté enseignante en vue d'une publication scientifique.

Accompagnement LIA

En plus des conseils fournis par l'équipe LIA dans la conception du dispositif d'évaluation, nous pouvons vous mettre en relation avec des spécialistes de l'évaluation (chercheurs, statisticiens, documentalistes) pour l'analyse et l'interprétation des données.

6. Valoriser, disséminer, publier

La valorisation des résultats de l'étude peut se faire sous différentes formes :

- Présentation aux **Journées de la Pédagogie Universitaire** (JPU- Pôle Ingénierie Pédagogique et Production Audiovisuelle) ou dans votre établissement/composante.
- Présentation en **conférence nationale ou internationale**.

Exemple

- Colloque de l'Association pour le Développement des Méthodologies d'Évaluation en Éducation (ADMEE)
- Congrès de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire (Aipu)
- Journées nationales de l'Innovation Pédagogique dans l'Enseignement Supérieur (JIPES)
- Réseau Education et Formation (REF 2019)

- Publication dans une revue en pédagogie de l'enseignement supérieur. Vous pouvez vous reporter à la liste HCERES des publications en sciences de l'éducation (revues francophones et anglophones)

Exemple

- Éducation et formation
- Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur (RIPES)
- Sujet dans la cité (Le). Revue internationale de recherche biographique
- International journal of teaching and learning in higher education
- Research in higher education
- Teacher development
- Teachers and teaching: Theory and practice
- Teaching and teacher education
- Teaching in higher education



Accompagnement LIA

L'équipe LIA peut vous fournir une liste de revues référencées par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ([HCERES](#)) en lien avec votre champs disciplinaire.

Quelques termes-clés

Approche descriptive : Utilisation de statistiques pour caractériser une situation (étude descriptive).

Approche qualitative : Étude des perceptions, interprétations et comportements des participants afin d'analyser un phénomène dans sa complexité. Une attention particulière est portée à la signification des mots—sémantique utilisées par les participants. Les critères utilisés pour évaluer la rigueur d'une étude qualitative sont la crédibilité, la transférabilité, la fiabilité ou la confirmation des résultats.

Approche quantitative : Utilisation de données quantifiées pour décrire une situation, mesurer/tester un impact, prédire un effet. La qualité de l'étude quantitative repose sur la validité interne et externe du dispositif.

Approche mixte : Combinaison des approches quantitative et qualitative afin d'obtenir une image plus riche de la réalité.

- Dans une approche mixte, l'ordre du recueil des données à une importance :
 - **Quantitatif --> Qualitatif** : L'analyse qualitative permet d'analyser-expliciter les causes sous-jacentes aux résultats quantitatifs.
 - **Qualitatif --> Quantitatif** : L'analyse quantitative permet de mesurer la répartition et l'ampleur des phénomènes mis à jour par les résultats qualitatifs.

Approche Recherche-Action : Protocole de recherche conçu conjointement par plusieurs parties-prenantes afin de contribuer à l'amélioration continue d'une situation et au changement social. Cette approche favorise l'appropriation de la recherche par les différents acteurs de la situation (enseignants, étudiants, professionnels, etc.)

Biais : Facteurs qui impactent négativement la validité des résultats. Ex : Biais de non-réponse, biais de sélection, biais d'interprétation des résultats.

Critère : Élément qui permet de porter un jugement sur l'efficacité ou l'efficience du projet. Un critère peut être associé à plusieurs indicateurs.

Cohortes : Groupes de participants avec des caractéristiques communes (âge, niveau de formation) étudiés dans un temps donné. Une **étude longitudinale** permet de suivre une cohorte dans le temps, tandis qu'une **étude comparative** permet de comparer deux cohortes. Une **étude transversale** recueille des informations sur l'échantillon sans utiliser de cohorte.

Corrélation : Évolution conjointe de deux variables. Attention, « corrélation » ne signifie pas « causalité ». La corrélation entre deux variables ne signifie pas que l'une est la cause de l'autre puisqu'une troisième variable peut être la cause de l'évolution des deux premières.

Efficacité / Efficience : L'efficacité est l'atteinte des objectifs tandis que l'efficience est l'atteinte des objectifs sans gaspillage ou en minimisant la consommation de ressources.

Formulaire de consentement : Document signé par le chercheur et chaque participant qui permet de garantir que les droits des participants sont respectés (protection des données personnelles, confidentialité, résultats anonymes, droit d'accès et de rectification, etc.). Pour certaines recherches non interventionnelles, un simple formulaire d'information peut être utilisé.

Indicateur : Donnée quantifiée en lien avec un critère de réussite du projet. L'indicateur est une mesure qui permet de se prononcer sur l'efficacité ou l'efficience du projet.

Instrument : Outil de recueil de données. Ex : Questionnaire, protocole de *focus group* ou d'entretien individuel, grille d'observation. Les outils de recueil de données sont construits en fonction des indicateurs choisis.

Triangulation des sources : Utilisation de plusieurs sources d'information pour accroître la validité des résultats et assoir leur crédibilité. Ex: questionnaire étudiant, évaluation par les pairs, observations par un conseiller pédagogique, etc.

Validité externe : Possibilité de généraliser les résultats de l'évaluation en dehors de l'échantillon étudié (ce qui est possible en cas d'échantillonnage aléatoire et donc avec un échantillon représentatif de la population étudiée).

Validité interne : Possibilité de tirer des conclusions non ambiguës de l'analyse statistique effectuées sur les données collectées (sur l'échantillon choisi). La validité interne se rapporte à la conception du dispositif d'évaluation.

Variable : Information quantifiée qui associe une valeur à chaque participant.

Bibliographie

- Bernard, H., Postiaux, N., & Salcin, A. (2000). Les paradoxes de l'évaluation de l'enseignement universitaire. *Revue des sciences de l'éducation*, 26(3), 625-650. <https://doi.org/10.7202/000293ar>
- Bogdan, R. C., & Biklen, S. K. (2007). *Qualitative research for education: An introduction to theories and methods* (5th ed.). Boston, MA: Allyn & Bacon.
- Caffarella, R. S., & Daffron, S. R. (2013). *Planning programs for adult learners: A practical guide* (3rd ed.). San Francisco, CA: Jossey-Bass.
- Centre Inffo. (s. d.). Comment évaluer une action de formation ? Miniguide. Consulté à l'adresse <http://www.droit-de-la-formation.fr/IMG/pdf/Evalutaionminiguide.pdf>
- Creswell, J. W. (2012). *Educational research: Planning, conducting, and evaluating quantitative and qualitative research* (4th ed.). Boston, MA: Pearson Education, Inc.
- Detroz, P., & Verpoorten, D. (2017). De l'évaluation des enseignements à la régulation des pratiques des enseignants: quels possibles et quelles conditions? *Education & Formation*, 307, 124-144.
- Figari, G., Remaud, D., & Tourmen, C. (2014). *Méthodologie d'évaluation en éducation et formation : ou l'enquête évaluative I*. De Boeck Supérieur. Consulté à l'adresse <https://eduq.info/xmlui/handle/11515/19609>
- Kirkpatrick, D., & Kirkpatrick, J. (2006). *Evaluating training programs: The four levels* (3rd ed.). San Francisco, CA: Berrett-Koehler Publishers.
- Lodico, M. G., Spaulding, D. T., & Voegtle, K. H. (2010). *Methods in educational research: From theory to practice* (Vol. 28). San Francisco, CA: Jossey-Bass
- Rat, C., Tudrej, B., Kinouani, S., Guineberteau, C., Bertrand, P., Renard, V., ... le Comité d'éthique du Collège national des généralistes enseignants. (2017). Encadrement réglementaire des recherches en médecine générale. *Exercer*, (135), 327-334.